

Manière dont le Parlement européen a évalué les qualifications et l'expérience professionnelle d'un candidat dans le cadre d'une procédure de sélection de professionnels des langues et de l'interculturalité (PE/AD/260/2021)

Affaire ouverte

Affaire 2133/2021/KT - Ouvert le 17/12/2021 - Décision le 15/12/2022 - Institution concernée Parlement européen ( Pas d'acte de mauvaise administration constaté ) |